

# Candidat Ligue Sénior

## Affectation 2024/2025

Nom	Prénom	Catégorie 2024/2025
BONIS	TRISTAN	District
VAN MEEL	ALAN	District

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport